

Politique citoyenne du loisir, du sport, de la culture et de la vie communautaire

2025-2035



Le citoyen au cœur de la démarche



En partenariat avec :



Table des matières

MOT DU MAIRE	3
INTRODUCTION	4
ENJEUX SOCIÉTAUX	6
VISION	9
APPROCHE ET RÔLES	9
PRINCIPES DIRECTEURS	10
AXES ET ORIENTATIONS	12
AXES TRANSVERSAUX	13
AXES SECTORIELS	15
PLAN DE MISE EN ŒUVRE	17



Parc de planche à roulettes dans le quartier Sainte-Rosalie



Mot du maire



La première Politique citoyenne du loisir, du sport, de la culture et de la vie communautaire, adoptée en 2013, a confirmé que les actions de la Ville, pour être pleinement efficaces, devaient coller aux besoins et réalités des Maskoutaines et des Maskoutains, quels que soient leur âge ou leurs intérêts. La société, les attentes et les comportements en loisirs ayant changé en dix ans, il était évident pour nous qu'une refonte de cette Politique était plus que nécessaire.

La Ville de Saint-Hyacinthe a toujours porté une attention particulière à placer les citoyennes et les citoyens au cœur de ses interventions. Pour y parvenir, le loisir, le sport, la culture et, bien évidemment la vie communautaire, sont des domaines fondateurs pour porter des valeurs essentielles à la collectivité, telles que la solidarité, l'équité et le sentiment d'appartenance.

À travers la réflexion et les objectifs mis de l'avant dans cette Politique, la Ville désire consolider la collaboration entre les services municipaux et les organismes, allié au dynamisme de l'engagement citoyen, cette synergie faisant la force de notre communauté. Mobilisatrice, notre administration va donc continuer à mettre tout en

œuvre pour unir les forces des partenaires, soutenir les initiatives et rendre accessible à tous et à chacun un réseau d'infrastructures modernes et variées.

En mon nom et au nom du Conseil, je tiens à souligner le travail colossal qui a été fait pour l'élaboration de cette nouvelle Politique citoyenne, mais également celui qui est fait chaque jour par les membres de nos organismes et par les nombreux bénévoles qui nous permettent d'offrir sur tout le territoire une belle variété de services en loisir, sport, culture et vie communautaire. Notre ville est un formidable exemple d'engagement citoyen et de projets créatifs. Merci à toutes et à tous. Vous faites la différence!

André Beauregard

Maire de Saint-Hyacinthe

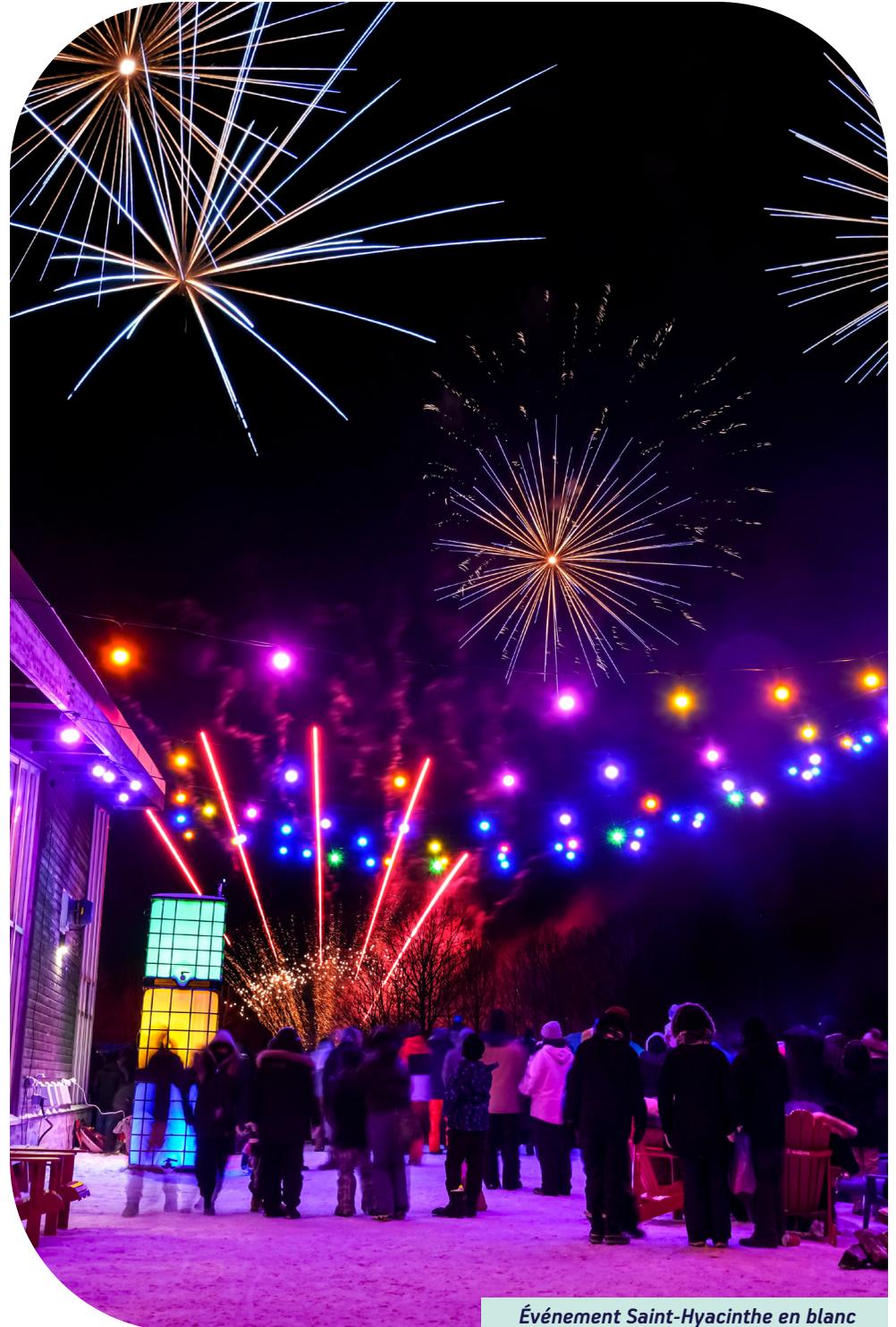


Introduction

Contexte

En 2013, la Ville de Saint-Hyacinthe adoptait sa première Politique citoyenne du loisir, du sport, de la culture et de la vie communautaire. Plus de dix ans plus tard, son bilan fort positif confirme que cette politique a répondu aux attentes de guider efficacement les interventions de la Ville.

En 2024, la Ville procède à une refonte de sa Politique citoyenne considérant que les changements sociodémographiques ont un impact sur les besoins, attentes et comportements de la population. La Ville maintient le désir de regrouper l'ensemble des secteurs d'activités du loisir, du sport, de la culture et de la vie communautaire sous une seule politique «parapluie», dite «Politique citoyenne», dans le but de favoriser la collaboration interservices et surtout pour s'assurer de fournir des réponses à l'ensemble de la population maskoutaine.



Événement Saint-Hyacinthe en blanc

Démarche

Afin de s'assurer que la mise à jour de la Politique citoyenne soit à l'image de la population et de ses préoccupations, les démarches suivantes ont été réalisées :

- **Un comité de pilotage**, constitué d'employés du Service des loisirs, d'élus et de citoyens engagés dans la communauté, avait pour mandat d'accompagner la Ville dans sa démarche de mise à jour et de contribuer à la réflexion entourant les orientations à adopter et les mesures à mettre en place.
- **Un état de situation incluant un profil sociodémographique de Saint-Hyacinthe**, un portrait de la participation, des infrastructures, de l'organisation du loisir sur le territoire et sur les tendances en loisirs au Québec, a été dressé à l'automne 2023 et l'hiver 2024.
- **Un sondage auprès de la population permettant d'évaluer la satisfaction des citoyens** en regard de l'offre en services et infrastructures en loisir, sport et culture, ainsi que les facteurs d'influence à la participation citoyenne, a été réalisé à l'automne 2023 par la firme Picbois Coop. De plus, afin de garantir la participation de la clientèle aînée, une période d'extension a été ajoutée pour offrir des opportunités supplémentaires de participation.
- **Une soirée de consultation publique** regroupant les organismes du milieu et la population en général a eu lieu au printemps 2024, pilotée par l'Institut du Nouveau Monde. En vue d'alimenter le futur plan d'action, les participants ont été invités à réfléchir sur une vision commune des environnements pouvant améliorer la qualité de vie en sol maskoutain dans les domaines du sport, de la culture et de la vie communautaire.
- **Deux groupes de discussion réunissant des citoyens**, des élus et des employés municipaux se sont tenus au printemps 2024. Ces consultations ont permis d'obtenir des données quantitatives et qualitatives pour établir les conditions et les meilleures pratiques à retenir en sport, culture et vie communautaire.
- **L'ensemble de la démarche s'inscrit dans une reconnaissance** « Municipalité amie des aînés » visant le vieillissement actif auprès de notre population.



Consultation publique

Enjeux sociétaux

Cinq enjeux de société sont identifiés et considérés comme importants en tenant compte des évolutions possibles pour la Ville de Saint-Hyacinthe au cours des deux prochaines décennies. Ces tendances émergentes sont issues de l'analyse du profil sociodémographique du « Portrait de situation — révision de la politique citoyenne » réalisé en 2024. Ces facteurs reflètent les enjeux actuels et futurs que la Ville doit prendre en considération dans sa prestation de services auprès de la population.

Adaptation aux changements climatiques et environnementaux

Face aux conséquences des changements climatiques, les services municipaux, comme les entreprises et les citoyens, devront prendre pleinement conscience de leur rôle dans les efforts collectifs pour lutter contre les enjeux environnementaux. Afin de protéger la collectivité et les infrastructures, des stratégies devront être déployées pour prévoir, réagir et s'adapter aux conditions climatiques d'aujourd'hui et de demain.

Pour y répondre, la préservation de l'environnement et l'adaptation climatique devront être au cœur des décisions et des orientations municipales.



Glissade sur tube au parc Les Salines

Développement durable

Afin de répondre aux besoins actuels sans compromettre ceux des générations futures, la Ville de Saint-Hyacinthe a élaboré un Plan stratégique de développement durable. Ce plan vise à s'adapter aux enjeux contemporains tout en assurant des conditions de vie de qualité pour les générations présentes et à venir.

Pour y répondre, les stratégies de développement durable devront être innovantes et adaptées afin de garantir les meilleures conditions de vie aux générations actuelles et futures. Parmi les initiatives possibles, la promotion des déplacements actifs, la valorisation ainsi que la conservation et préservation des milieux du patrimoine naturel et culturel maskoutain, la mise en place d'équipements et de services durables de qualité et de proximité et la stimulation de la participation citoyenne.

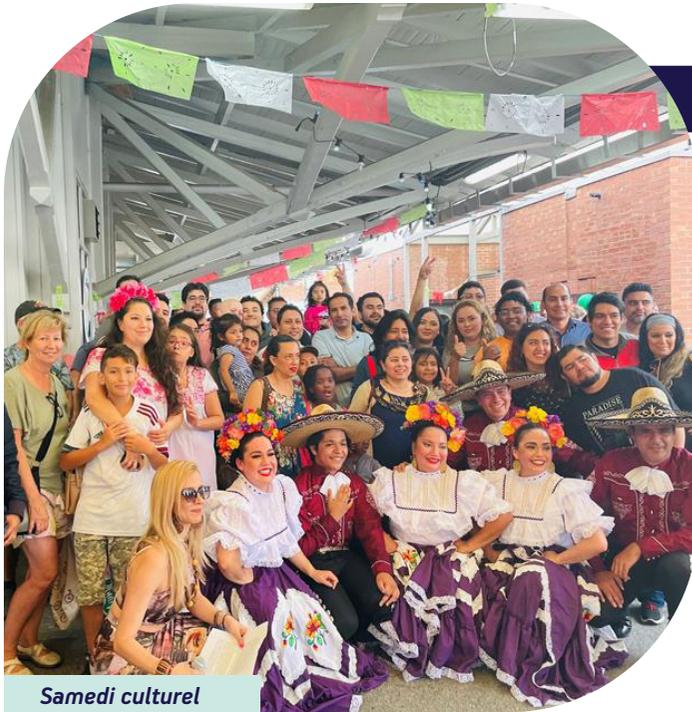
Filet social pour la population vulnérable

Le revenu médian des résidents de Saint-Hyacinthe est inférieur à celui de la MRC, de la Montérégie et du Québec. De plus, 5 % de la population vit sous le seuil de faible revenu, et 41 % des ménages sont constitués d'une seule personne. Face à ces réalités, Saint-Hyacinthe devra concentrer ses efforts sur les besoins des segments les plus vulnérables de sa population, afin de mieux comprendre les défis auxquels ses citoyens font face et d'offrir un soutien adapté aux organismes communautaires. Par ailleurs, la hausse du coût de la vie a des répercussions directes sur l'accès au logement.

Pour y répondre, les milieux de vie devront favoriser une mixité sociale adéquatement intégrée aux projets de développement.



Événement culturel à la bibliothèque T.-A.-St-Germain



Samedi culturel

Immigration

Saint-Hyacinthe accueille la majorité des personnes issues de communautés culturelles de tout le territoire de la MRC des Maskoutains. Plus de la moitié de la population immigrante est arrivée au pays entre 2011 et 2021. Les entreprises locales, à l'instar de tous les secteurs, font face à un manque de main-d'œuvre. On prévoit donc une augmentation encore plus marquée de l'immigration pour les prochaines années afin de venir combler cette pénurie de travailleurs.

Pour y répondre, les milieux de vie devront être inclusifs, unis, multiculturels, et la planification des services et équipements devra être liée à cette diversité.

Vieillesse de la population

Comme dans la majorité des villes du Québec, Saint-Hyacinthe verra sa population vieillir. La croissance globale de la population devrait ralentir, mais le groupe d'âge des 65 ans et plus s'accroître. La migration régionale aura un impact sur le vieillissement.

Pour y répondre, les milieux de vie devront être diversifiés, flexibles, adaptés et adaptables pour les diverses clientèles qui cohabiteront.



Matinées gourmandes au Jardin Daniel A. Séguin

Vision : le citoyen au cœur de la démarche

La Ville de Saint-Hyacinthe contribue à améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens en les plaçant au cœur de ses actions, dans une démarche d'équité et de solidarité.

En développant le loisir sous toutes ses formes et pour toutes les clientèles, elle suscite un véritable élan mobilisateur et améliore la qualité de vie de la collectivité.

Cette vision place le citoyen au centre des priorités et favorise sa participation active et son engagement.



Approche et rôles

Selon les champs d'intervention du loisir et le modèle de gestion prôné, la Ville agit soit en collaboration avec des partenaires extérieurs, en déléguant des mandats, en soutenant des projets via l'octroi d'un budget ou la mise à disposition d'infrastructures, ou en gérant elle-même l'ensemble de l'activité. Néanmoins, la prise en charge par et pour le citoyen reste un élément central à Saint-Hyacinthe.

Dans son rôle de mobilisatrice, la Ville œuvre en concertation avec le milieu maskoutain et rassemble les forces de chacun et chacune de ses partenaires.

Dans son rôle de facilitatrice, la Ville soutient les organismes qui animent son territoire en leur offrant des ressources et de l'accompagnement. Elle consolide ainsi l'action de son milieu pour qu'il puisse s'épanouir pleinement.

Dans son rôle de gestionnaire, la Ville continue d'offrir une grande variété d'activités accessibles à l'ensemble de la population en assurant, entre autres, le maintien d'un réseau d'infrastructures diversifié et de qualité.

Principes directeurs

Les cinq principes suivants sont à la base des orientations correspondant aux axes présentés dans la politique :

Accessibilité universelle

L'accessibilité universelle favorise l'émergence d'une communauté inclusive et exempte d'inégalités sociales et économiques en favorisant l'accès aux services, aux programmes, aux équipements et infrastructures, à l'information et aux structures décisionnelles pour tous, et ce, en diminuant les contraintes.

La Ville s'engage à améliorer l'accessibilité universelle qui est une condition fondamentale du loisir public. Cela implique de lutter contre les barrières économiques, spatiales, temporelles et culturelles qui peuvent limiter le plein accès aux activités, événements et infrastructures.



Défi Gérard-Côté

Concertation

Sur la base de l'analyse des besoins, la concertation permet de regrouper des pistes de réflexion, de définir des enjeux collectifs et de coordonner les actions.

La Ville s'engage à poursuivre sa mobilisation pour offrir des programmes et des services de qualité en se basant sur la responsabilité partagée avec les citoyennes et citoyens, les organismes et les partenaires institutionnels et privés, dont elle reconnaît et valorise l'expertise et le dévouement.

Équité

L'équité fait référence au fait d'agir avec impartialité, dans un esprit de justice sociale et, dans un contexte d'administration publique, de justice redistributive. Le principe d'équité est complémentaire au principe d'accessibilité.

La Ville s'engage à reconnaître le droit à la pleine participation sociale pour tous, en tenant compte des besoins particuliers de certains individus ou de certains groupes. Elle s'engage également à tenir compte de la diversité des points de vue et de la situation de vulnérabilité de certaines personnes dont la participation sociale est limitée.



Centre culturel Humania Assurance



Promenade sur la rue Girouard Ouest

Qualité de l'expérience

La qualité de l'expérience passe par la qualité de l'offre de services, celle-ci étant liée à l'attention portée aux moyens de diffusion, à la compétence de l'encadrement, à la variété de l'offre, à l'entretien des lieux, à la modernité des équipements et à l'attrait des aménagements, ainsi qu'à la création d'une atmosphère positive qui amplifie la notion de plaisir lors de la pratique du loisir.

La Ville s'engage à aménager des environnements favorables et agréables pour la pratique d'activités sur l'ensemble de son territoire et à effectuer une évaluation régulière des services mis en place selon les besoins et intérêts de sa population.

Sécurité

La sécurité, à la fois physique et psychologique, est devenue incontournable dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et services. Elle englobe aussi bien le sentiment de sécurité des usagers que la prévention des accidents.

La Ville s'engage à maintenir des efforts constants pour offrir aux citoyens un cadre de vie sécuritaire, aussi bien dans les lieux publics et les infrastructures qu'elle met à leur disposition, que dans leurs déplacements.



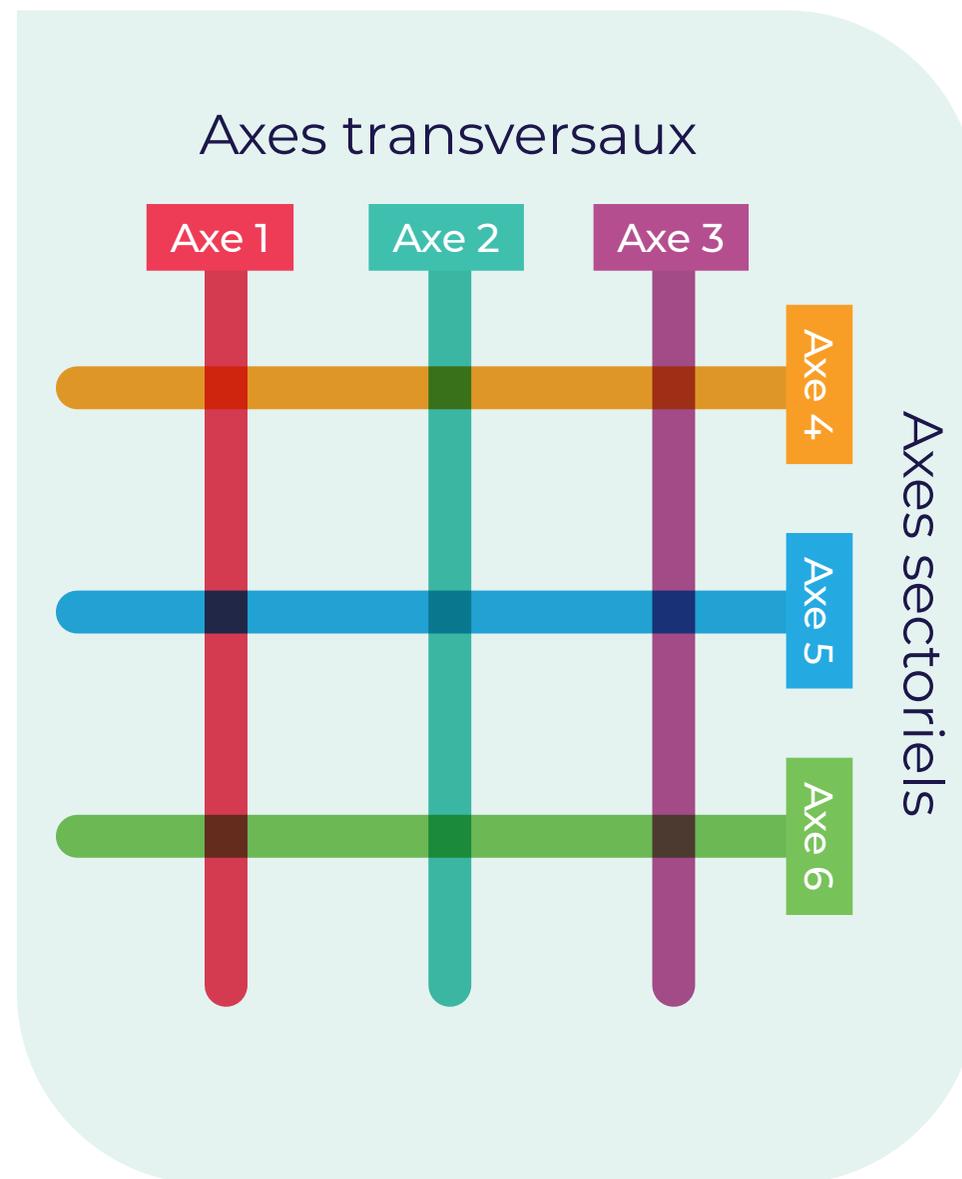
Jeux d'eau au parc Les Salines

Axes et orientations

Dans le cadre de la politique citoyenne, la ville a défini une vision claire et inclusive qui repose sur trois axes transversaux et trois axes sectoriels, chacun visant à répondre aux besoins spécifiques de notre communauté et permettant de guider ses actions.

Les **trois axes transversaux** se concentrent sur des priorités fondamentales telles que **la communication**, **l'engagement citoyen** et **la mobilité durable**. Ces orientations s'adressent à l'ensemble des activités et des services municipaux, et touchent l'ensemble des secteurs d'intervention du loisir municipal.

Parallèlement, les **trois axes sectoriels** sont directement liés aux différents domaines du loisir municipal, à savoir **l'activité physique, le sport et le plein air**, **les arts, la culture et le patrimoine** ainsi que **la vie communautaire**. Ces axes définissent des engagements spécifiques pour enrichir et diversifier notre offre de loisirs.



Axes transversaux

Axe 1 — La communication

La communication est une condition essentielle à l'accessibilité aux informations et aux services. Cette préoccupation s'inscrit dans une époque largement caractérisée par la multiplication des moyens de communication, mais également par la diversité des publics visés. Pour bien communiquer et dialoguer, la Ville entend privilégier des modes de communications plus efficaces et mieux adaptés aux différentes couches de la population.

- Orientation 1** ➤ Optimiser la diffusion de l'information.
- Orientation 2** ➤ Accompagner la population dans l'accessibilité numérique.
- Orientation 3** ➤ Diversifier les stratégies municipales de consultation et de participation citoyenne.



Innova, mascotte de la Ville de Saint-Hyacinthe



Spectacle en plein air La Bulle

Axe 2 — L'engagement citoyen

Le bénévolat constitue la pierre d'assise de l'engagement citoyen et doit davantage être considéré comme une bonne habitude de vie. À Saint-Hyacinthe, l'implication bénévole est significative et importante dans tous les secteurs d'activités. La Ville souhaite agir concrètement et se doter des ressources nécessaires pour s'adapter à l'évolution de l'engagement citoyen, en misant sur l'innovation et la créativité.

Orientation 4 ➤ Encourager la mobilisation citoyenne.

Orientation 5 ➤ Faciliter l'action bénévole.

Orientation 6 ➤ Reconnaître l'engagement citoyen et bénévole.



Événement Écofête

Axe 3 — La mobilité durable

La mobilité renvoie à la notion d'accessibilité des lieux. Elle doit permettre à tous d'avoir accès à des modes de transport qui tiennent compte de leurs besoins et de leurs capacités. L'accès aux divers modes et moyens de transport est une condition à la participation sociale des personnes. La Ville souhaite promouvoir la mobilité durable et optimiser la gestion des déplacements et des stationnements en mettant en place des initiatives qui encouragent l'utilisation des modes de transport actifs et collectifs.

- Orientation 7** ➤ Favoriser l'utilisation des modes de transport qui conviennent aux besoins de l'ensemble des citoyennes et citoyens.
- Orientation 8** ➤ Améliorer la sécurité et le confort des usagers lors des déplacements actifs.



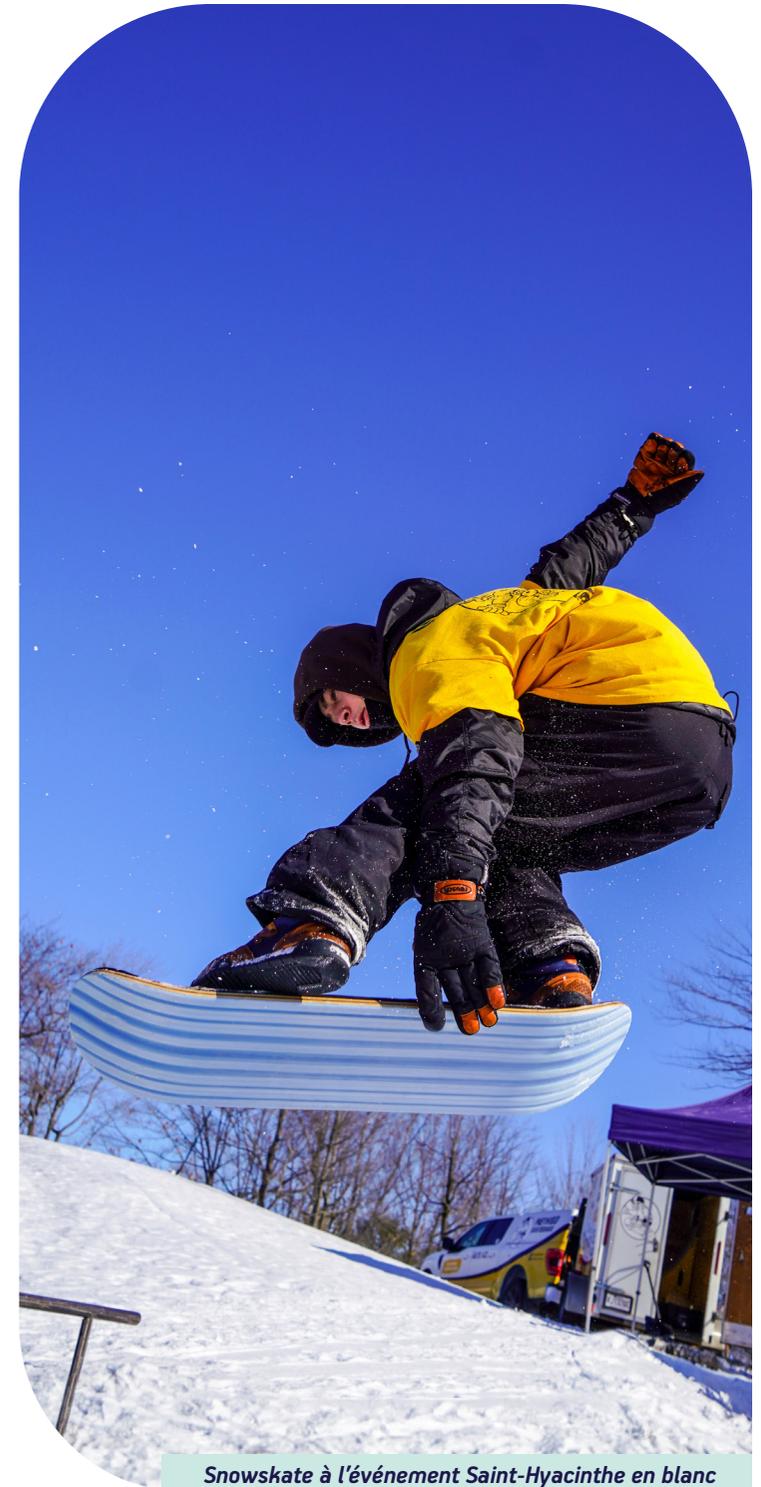
Balade à vélo en famille

Axes sectoriels

Axe 4 — L'activité physique, le sport et le plein air

La pratique d'activités physiques, sportives et de plein air, idéalement sur une base régulière, fait partie d'une saine hygiène de vie et contribue à la santé mentale et physique des personnes, tout en consolidant les liens sociaux. Toutefois, elle repose en grande partie sur les motivations personnelles de chaque individu. Il revient à la Ville d'assurer au mieux la mise en place de conditions facilitant l'adoption ou le maintien d'un mode de vie physiquement actif à travers ses programmes, activités, événements et aménagements.

- Orientation 9** ➤ Stimuler la pratique de l'activité physique, du sport et du plein air.
- Orientation 10** ➤ Valoriser l'offre d'activités avec le milieu associatif et institutionnel.
- Orientation 11** ➤ Développer des opportunités en plein air de proximité.



Snowskate à l'événement Saint-Hyacinthe en blanc

Axe 5 — Les arts, la culture et le patrimoine

La culture, source de créativité et de renouvellement, est un levier à l'essor social, économique et environnemental. La qualité de vie et de l'environnement étant au cœur de ses engagements, la Ville considère que chaque citoyenne et citoyen peut être acteur et ambassadeur de la culture, lui permettant de s'engager envers sa communauté. En ce sens, le secteur artistique, culturel et patrimonial est un pilier essentiel qui contribue à faire d'une ville « citoyenne », une ville accueillante, stimulante et ouverte. La Ville considère la culture comme un élément fondamental pour l'épanouissement des citoyens dans leur environnement et pour l'affirmation de leur identité.

- Orientation 12** ➤ Proposer des opportunités variées de participer à la culture.
- Orientation 13** ➤ Encourager la synergie des partenaires, des intervenants culturels ainsi que des artistes locaux.
- Orientation 14** ➤ Conserver et valoriser l'histoire et le patrimoine local.



Événement musical aux Beaux Mardis de Casimir

Axe 6 — La vie communautaire

Un quartier conçu à l'échelle humaine est un cadre de vie agréable, dynamique et favorable à la santé de ses habitants. Il favorise les liens sociaux, l'entraide, ainsi que le partage d'expériences et de savoirs. L'épanouissement des individus repose également sur la quête d'une plus grande autonomie, la valorisation des compétences uniques de chacun, la socialisation, et le développement de l'esprit critique et créatif. La Ville contribue au mieux-être des citoyens en améliorant la qualité de leur milieu de vie immédiat, en fournissant des services adaptés aux différentes étapes de la vie et en soutenant les initiatives communautaires.

Orientation 15 ➤ Favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à l'égard de la vie de quartier.

Orientation 16 ➤ Appuyer, soutenir et mettre en place des actions en développement social.



Programme d'intégration en camp de jour estival

Plan de mise en œuvre



Pour mieux orienter ses décisions et ajuster ses actions, la Ville de Saint-Hyacinthe cherche à approfondir sa compréhension des besoins de la population et des tendances sociales, afin de mieux cerner les enjeux et problématiques de la communauté. Ainsi, en complément de cette Politique citoyenne et de son Plan d'action associé, le Service des loisirs s'engage à effectuer une veille organisationnelle sur les meilleures pratiques à adopter, tout en favorisant une approche collaborative entre ses services et ses partenaires. Il encouragera également une approche transversale visant à assurer une meilleure harmonisation de ses actions, tant celles menées en interne que celles réalisées en partenariat avec d'autres institutions et organismes.

La Politique citoyenne et le Plan d'action deviennent effectifs dès leur adoption par le conseil municipal. La Politique a une durée d'application prévue de dix ans (2025-2035) et le Plan d'action de cinq ans (2025-2029). La mise en œuvre et le suivi de la Politique citoyenne prendront la forme suivante :

Le Plan d'action déterminera les objectifs à atteindre, les actions et les ressources nécessaires à leur application, ainsi que les échéanciers. Plus précisément, il indiquera, pour chacune des actions à réaliser :

- Le ou les service(s) responsable(s)
- Le ou les collaborateur(s)
- La priorité de réalisation
- La population cible

Accompagnée de représentants des partenaires du milieu, la Ville assurera la mise à jour du Plan d'action aux cinq ans.

Responsable et mécanisme de suivi

Pour garantir l'application et la bonne coordination de la Politique citoyenne et du Plan d'action, le Service des loisirs réalisera un bilan annuel des actions réalisées et des résultats atteints.

Cette reddition de comptes sera assurée par la mise en place d'un comité de suivi de la Politique citoyenne, composé de membres de la communauté, de représentants de l'administration municipale et d'élus du conseil municipal.

Remerciements

La Ville de Saint-Hyacinthe tient à remercier les personnes, les organismes et les partenaires qui ont collaboré, de près ou de loin, à la démarche d'élaboration de la mise à jour de la Politique citoyenne.

Des remerciements sont adressés :

- à la population qui a participé au sondage;
- aux partenaires qui ont assisté aux soirées de consultation;
- à tout le personnel municipal impliqué dans le processus.

La Ville de Saint-Hyacinthe tient également à remercier la firme « Institut du Nouveau Monde » pour sa contribution à la soirée de consultation et la firme Picbois Coop « Coopérative en aménagement et développement territorial » pour la réalisation du sondage auprès des citoyens.



Événement Rencontre ta ville



Comité de pilotage

Présents sur la photo (de gauche à droite) :

- André Beauregard, maire
- Michel Robidoux, chargé de projet
- Nicolas Hébert, représentant citoyen
- François Ariel, représentant des aînés
- Marie-Claude Lapointe, Service des loisirs
- Karen M'Bandaman, représentante communautaire et immigration
- Régent Bourque, représentant de la culture
- Donald Côté, élu, communautaire et aînés
- Nathalie Croteau, Service des loisirs
- Jeannot Caron, élu, culture

Absents :

- David-Olivier Huard, élu, sport et plein air
- Julien Pinsonneault, représentant du sport et du plein air



Coordination

Direction du Service des loisirs

Rédaction

Michel Robidoux

Révision

C.R.É.E.R Rédaction et
la Direction des communications
et de la participation citoyenne

Conception graphique

Pika Design, agence créative

Crédit photos

La Ville de Saint-Hyacinthe remercie
les auteurs des photos publiées
dans le présent document.

